

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 9 (1871)  
**Heft:** 9

**Artikel:** La sauce de la République  
**Autor:** Karr, Alph.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-181286>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.  
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**La sauce de la République.<sup>1</sup>**

Nous sommes en ce moment comme des convives dont chacun veut faire adopter le mets qu'il aime le mieux. — Pendant que nous voulons la République, d'autres veulent la légitimité, ou la famille d'Orléans, ou un seul et même Bonaparte à perpétuité. — Je crois que nous sommes les plus forts : mais cependant il ne faut pas nous abuser sur nos avantages et croire qu'il nous est permis de nous diviser. — Ce qui nous diviserait, puisque nous sommes tous d'accord sur le fond, c'est la forme. — Représentions-nous les convives dont je vous parlais tout à l'heure. — Le plus grand nombre est d'accord de manger un beau et bon turbot, d'autres ayant des appétits bizarre, des goûts singuliers, des estomacs fantasques, proposent un poisson fabuleux comme un dauphin au bleu, ou une sirène à la sauce blanche, ou une affreuse nourriture comme une friture de sangsues. Chacune des trois propositions a ses partisans qui tombent d'accord sur un point : c'est de repousser la proposition du turbot.

Que direz-vous si, pendant cette discussion, et au moment du vote, les partisans du turbot allaient se diviser et se quereller sur la sauce; s'ils se séparaient en deux ou trois bandes, si les uns ne voulaient le turbot qu'à la sauce aux cèpnes, — les autres à la hollandaise, et les derniers à l'huile, — ils s'exposeraient infailliblement à ne pas manger de turbot et à faire adopter la sirène à la sauce blanche, le dauphin au bleu ou la friture de sangsues. Assurons le turbot d'abord, nous causerons plus tard de la sauce.

Il est une chose dont, en général, on ne me paraît pas assez convaincu : c'est que la politique se fait entre un très petit nombre de personnes. On a l'air de croire que le pays tout entier se divise en républicains, légitimistes, orléanistes et bonapartistes; c'est une erreur. — Il y a quelques milliers de partisans réels de ces diverses formes; — j'excepte les bonapartistes, qui ne sont que treize, en comptant huit Bonaparte. — La grande majorité du pays veut le bien-être, la prospérité, la paix et la sécurité, — sans autre idée politique. Ainsi, beaucoup de gens sont en ce moment très embarrassés; la lutte des partis a poussé chaque parti naturellement à son expression extrême. — Eh bien! ces

gens dont je parlais tout à l'heure, — et c'est, je le répète, le plus grand nombre — sont éloignés également de toute extrémité. — Il s'occupent de choisir entre deux drapeaux dont aucun des deux n'est leur drapeau. — Chacun des deux les inquiète : leur choix, en conséquence, est plein d'hésitations et d'anxiétés; ils cherchent au loin s'ils n'en verront pas paraître un troisième. La République seule possède ce troisième drapeau et peut l'arborer : — celui du progrès sans secousses violentes, c'est le drapeau de la loi souveraine.

Je sais bien que tout le monde dit en ce moment : Tombons tous d'accord sur un candidat à la présidence; mais au fond chacun espère que c'est sur son candidat qu'on tombera d'accord, aussi cet accord ne paraît-il pas suffisamment assuré jusqu'à présent. — Cependant il y a une réflexion qui doit l'amener et qui l'amènera, je l'espère. — Cette réflexion la voici : les républicains, les vrais républicains, ceux qui aiment et comprennent la liberté et la veulent pour tout le monde, — ne prétendent pas faire ni laisser tomber la République dans les erreurs des autres gouvernements; la République est le gouvernement de tous par tous, et non la tyrannie de quelques-uns. — Il faut donc mettre le gouvernement et les idées en harmonie avec les idées de tous les citoyens, il faut attendre un peu les retardataires et ne pas les abandonner sur la route. — Un gouvernement juste et sincère doit représenter la moyenne des idées du pays, — la République seule permet au gouvernement de représenter toujours cette moyenne; parce qu'elle seule peut se modifier sans secousse violente à mesure que cette moyenne change. — Il est donc juste et prudent de tenir compte, dans l'établissement de la République, non pas seulement des idées mûries des républicains de naissance et des anciens républicains, mais aussi des idées de ceux qui sont récemment devenus républicains, et même de ceux qui ne le sont pas encore. — Je vais plus loin. Je pense qu'on doit même prendre en considération ceux qui ne le seront jamais. — C'est là la grande force, la grande justice de la République.

Donc il serait honteux, ridicule, impardonnable, de nous exposer à manger le dauphin au bleu, la sirène à la sauce blanche ou la friture de sangsues, faute de nous entendre sur la sauce du turbot, — faute de vouloir chercher quelle est la sauce qui sera du goût du plus grand nombre. — Plus tard, quand tout le monde l'aura acceptée et la trouvera à peu

<sup>1</sup> Ces lignes écrites en 1848, reprennent aujourd'hui quelque actualité.

près de son goût, rien ne vous empêchera de proposer d'y ajouter ou des câpres ou un peu de poivre. — Mais il faudra alors, comme aujourd'hui, persuader et non imposer. — En attendant, sauvons le turbot, et gare à la sirène à la sauce blanche, au dauphin au bleu et à la friture de sangsues.

Alph. KARR.

#### Jules Mulhauser.

Notre pays vient de perdre un poète d'un grand cœur et d'un beau talent, Jules Mulhauser, mort à Versoix, le 9 février, à l'âge de 69 ans. Sa naissance remonte ainsi aux premières années de ce siècle, vers 1806.

Voué à l'enseignement, il passa plusieurs années en Russie; l'éloignement du pays natal ne fit que développer le patriotisme ardent qui, chez lui, primait tous les autres sentiments. C'est dans ces lointaines contrées qu'il traduisait en vers français, *Guillaume Tell*, le chef-d'œuvre de Schiller, traduction élégante, très appréciée pour sa fidélité, publiée à Genève en 1838. C'est de là aussi que date son petit volume de poésies *Exil et patrie*, Lausanne 1840, dans lequel on remarque la pièce intitulée « Nostalgie » et surtout « le Grutli », son chef-d'œuvre, portant à un haut degré l'empreinte du patriotisme le plus vrai et le plus élevé.

Il est une prairie au bord d'une eau profonde,  
Asile inaccessible au vain fracas du monde,  
Où l'étranger souvent veut avoir médité.  
C'est là que vers le soir, au pied des monts sauvages,  
J'aime à frapper encore les rochers des rivages  
Du nom chéri de liberté.

« La pièce entière est fécondée par un souffle puissant de liberté et de mâle vigueur. » Ainsi s'exprime le correspondant genevois de la *Gazette de Lausanne*, qui a consacré quelques lignes bien senties au défunt.

Mulhauser appartient autant au canton de Vaud qu'à celui de Genève. A son retour de Russie, vers 1842, il vint se fixer à Nyon, où il prit part à la vie littéraire qui s'y manifestait alors par un journal, le *Phare du Léman*, et un charmant petit théâtre dû à la générosité de M. Pescantini.

Appelé plus tard au Collège cantonal, il demeura huit à dix ans à Lausanne, d'où il se rendit à Genève, puis à Versoix, où il passa ses dernières années.

Le talent dramatique de notre regretté ami était des plus remarquables. Indépendamment de petites pièces de théâtre pour les enfants, de son poème dramatique de *Sempach*, aux accents purs et vibrants, qui a été couronné par l'Institut genevois, il a publié plus récemment *Philibert Berthelier*, etc., compositions dramatiques inspirées par l'histoire de Genève.

Son talent, d'une rare variété de tons, se manifestait aussi bien dans le genre comique : la *Saint-Sylvestre à Lausanne en 1851*, dont il fit tout le livret. *Nos joyeusetés*, contes genevois et vaudois, publiés en 1858, et quelques charmantes chansonnnettes, sont d'une verve désopilante et du meilleur aloi.

Nous terminerons cet aperçu des titres littéraires de Jules Mulhauser en rappelant que la direction de la fête des vignerons de Vevey lui a confié en 1851 et en 1865 la partie poétique de cette grande et splendide solennité agricole, mission difficile dont il s'est tiré avec une rare habileté, grâce à sa parfaite entente des éléments si variés qui devaient entrer dans cette épope champêtre. Il dut remanier la plupart des chants envoyés, afin de les approprier aux exigences musicales et chorégraphiques, ainsi qu'au caractère général de la fête. Ajoutons que c'est à lui, à Albert Richard et à Marc Monnier que sont dus les plus beaux chants de celle de 1851. Quant à Mulhauser, il nous suffira de citer les invocations à Palès et à Bacchus, le chœur de la noce, les chasseurs de chamois, tous d'une large facture et d'une belle inspiration.

Ajoutons enfin que Mulhauser a toujours évité avec soin les coteries officielles ou orthodoxes d'alors, ce qui explique jusqu'à un certain point la conspiration du silence, faute de mieux, qui se faisait autour de ses œuvres les mieux réussies. D'une causerie charmante, d'une verve intarissable, il savait animer toutes choses de son esprit large et généreux, de sa brillante imagination. Nous laissons aux puritains le plaisir de chercher péniblement les côtés faibles de notre ami, quant à nous, nous désirons seulement pour notre pays beaucoup d'hommes de cœur et de talent, aussi indépendants et désintéressés que lui, fidèles, malgré bien des traverses, à la grande idée qui les inspirait à leur entrée dans la vie active.

Alex. M.

#### Fleurs d'hiver.

Poésies par Albert.

Genève : imprimerie Fick; librairie RICHARD, 1871.

Quel est le nom qui se cache sous le pseudonyme d'Albert ? Nous l'ignorons. Il est celui d'un jeune homme assurément, et qui n'est pas sans avoir lu et relu Alfred de Musset. Lui aussi a connu l'émotion, l'émotion vraie et profonde, si la profondeur est de cet âge ; il a été ému, et il a chanté. Ses vers ne sont pas irréprochables, ils accusent l'inexpérience, mais ils ont ce qui rachète bien des imperfections, le charme. Tout y est frais, naïf et de verve. En peu de semaines, le jeune homme avait passé par tant de péripéties ! Soldat à Sedan, puis prisonnier, c'est la tragédie qui se répand dans des tableaux divers et qui déborde dans des strophes faciles, rapides, à flots inspirés, attendris et mélodieux. Ecoutez-le :

##### Le prisonnier.

« J'ai combattu pour ma patrie ;  
Pour elle j'ai bravé la mort,  
Et maintenant que sa gloire est flétrie,  
Je suis captif : plaignez mon triste sort.

» Loin de tes bords, ô chère France,  
Mon cœur ne cesse de souffrir ;  
De te revoir je n'ai plus l'espérance ;  
Je suis captif : ah ! laissez-moi gémir.